Air Climat Energie

Communauté du Pays d'Aix

PERTUIS

Valeur limite non respectée en 2014

DES AXES ET LE SECTEUR CENTRE A FORTE CIRCULATION

Les lieux dépassant la valeur limite de 40 µg/m³/an, sont les axes à forte circulation dépendants des émissions directes des véhicules :

- D956, entrée sur la ville ; D973, contour sud ; et D919 (Bd Jean Guigues), contour nord.
- Quelques situations urbaines autour des rues qui drainent le centre de Pertuis : rue Henri Silvy, avenue Maréchal Leclerc, et rue de La Tour.

La valeur limite est respectée sur les lieux du centre de Pertuis à **caractère piéton et/ou résidentiel**, et sur l'ensemble des quartiers alentours.

DIOXYDE D'AZOTE - NO_2

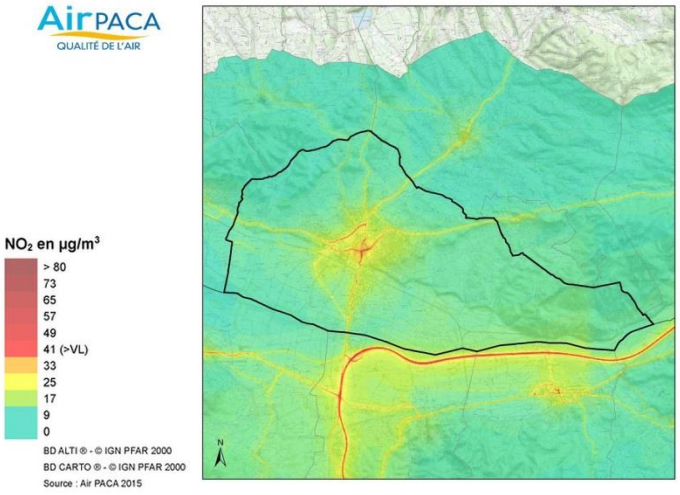

Valeur moyenne 2014 en dioxyde d'azote

Une centaine de personnes exposées

1% DE LA POPULATION RESIDENTIELLE RESPIRE UN AIR QUI DEPASSE LA VALEUR LIMITE ANNUELLE EN NO_2

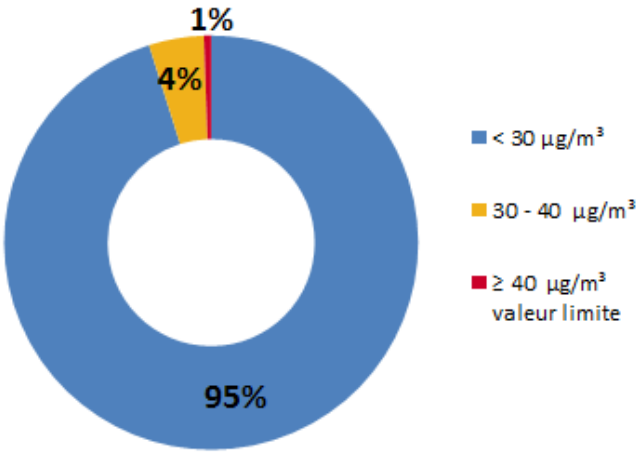

Parmi ces résidents, la majorité **habite à moins de 50 mètres d'un grand axe de circulation.**

Pertuis est une commune d'environ 19 000 habitants.

Nombre d'établissements scolaires exposés à la pollution

Bâtiments d'accueil de la petite enfance et établissements scolaires jusqu'au lycée

	< 30 µg/m³	30-40 µg/m³	≥ 40 µg/m³ (valeur limite)
CPA 370 établissements	285	62	**23**
PERTUIS 14 établissements	**11**	**3**	**0**

Aucun établissement de Pertuis n'est situé dans un lieu sur lesquels **la valeur limite est dépassée**. Cependant, 3 s'en approchent.

68 %

Sur la commune de Pertuis, **avec 68 %, le secteur du transport routier représente la majorité des émissions d'oxydes d'azote**. Vient ensuite le secteur résidentiel tertiaire avec 14 %, puis le secteur agriculture avec 12 %. (Inventaire 2012 Air PACA).

VALEURS RECOMMANDEES

Valeur limite : 40 µg/m³ en moyenne annuelle.
Seuil d'information et de recommandation : 200 µg/m³ en **moyenne horaire**.

AirPACA QUALITÉ DE L'AIR

communauté du PAYS D'AIX

Air Climat Energie

Communauté du Pays d'Aix

PERTUIS

Valeur limite respectée en 2014

LE SECTEUR RESIDENTIEL TERTIAIRE EMETTEUR DE PARTICULES

- Le secteur **résidentiel tertiaire** est émetteur de particules. Les pics hivernaux proviennent des émissions de particules liées à la demande énergétique (chauffages collectifs, brûlages, …).
- Les **concentrations en particules sont plus importantes sur les axes routiers** : véhicules légers mais également poids lourds y contribuent.

Pas de population exposée à la valeur limite

75 % DE LA POPULATION RESIDENTIELLE EST SOUMISE A DES CONCENTRATIONS SUPERIEURES A LA RECOMMANDATION OMS

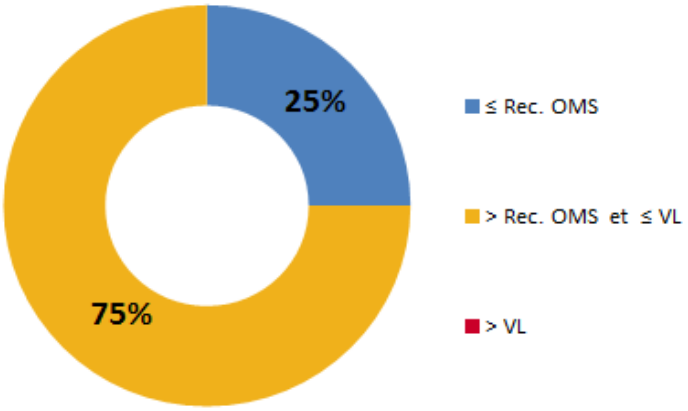

Part de la population exposée aux valeurs de référence

VALEURS RECOMMANDEES

Recommandation OMS (**Rec. OMS)** : 20 µg/m^3 en moyenne annuelle
Valeurs limites (VL) pour la protection de la santé humaine :
50 µg/m^3 en **moyenne journalière** à ne pas dépasser plus de 35 jours par an
40 µg/m^3 en **moyenne annuelle**

PARTICULES - PM10

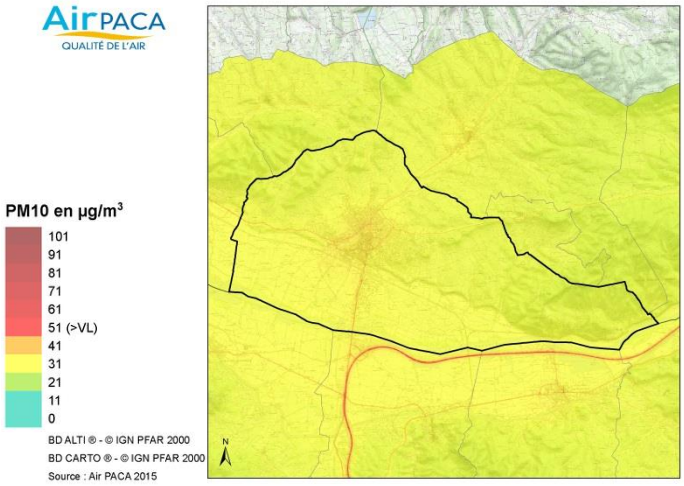

Concentrations PM10 en 2014

Nombre d'établissements scolaires exposés à la pollution

	≤ Rec. OMS	> Rec OMS et ≤ VL	> VL
CPA 370 établissements	111	259	**0**
PERTUIS **14 établissements**	**4**	**10**	**0**

48 %

Les particules en suspension de diamètre inférieur à 10 µm (PM10) tracent différents types de sources :

- la pollution issue du secteur **résidentiel tertiaire** pour **48 %**
- **la pollution routière, pour 20 %,** avec des particules émises par la combustion des pots d'échappements, l'usure des pneus …
- **la pollution issue du secteur agriculture, sylviculture, nature** pour **17 %**
- la pollution **industrielle – 14 %** - issue des carrières, des installations de sidérurgie ou d'incinération, des procédés, chimie, solvants, métaux, …

AirPACA QUALITÉ DE L'AIR

communauté du PAYS D'AIX

Air Climat Energie

Communauté du Pays d'Aix

PERTUIS

Secteurs résidentiel et transports majoritaires

LES EMISSIONS DE POLLUANTS SONT PROPRES A CHAQUE TERRITOIRE

Elles varient pour chaque polluant en fonction des secteurs d'activités et des spécificités locales.

Le transport routier est pour une grande part à l'origine des émissions des polluants sur la commune de Pertuis : particules et NOX (véhicules diesel, PL notamment), benzène (véhicules essence) et de certains métaux lourds inclus dans les carburants

Le résidentiel / tertiaire est majoritaire pour les émissions de polluants liés à la combustion (chauffage, …). Il s'agit de particules, CO, SO_2, et B(a)P, induit par le chauffage domestique.

L'industrie est peu présente sur la commune de Pertuis, pour moins de 14% environ pour les particules, le dioxyde de soufre, les COVNM et certains métaux.

L'agriculture, sylviculture et nature est le principal émetteur en COVNM parmi lesquels ceux d'origine naturelle sont majoritaires.

Consommation et production d'énergie

40 261 TEP/AN

La quantité d'énergie finale consommée sur la commune de Gardanne correspond à **40 261 tep/an (tonne d'équivalent pétrole par an**).

La production d'énergie primaire, s'élève sur la commune de Gardanne à environ 40 tep/an. Cette production est essentiellement d'origine électrique et thermique.

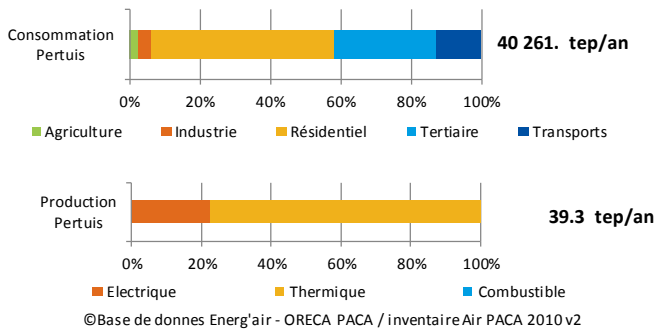

©Base de donnes Energ'air - ORECA PACA / inventaire Air PACA 2010 v2

EMISSIONS / ENERGIE

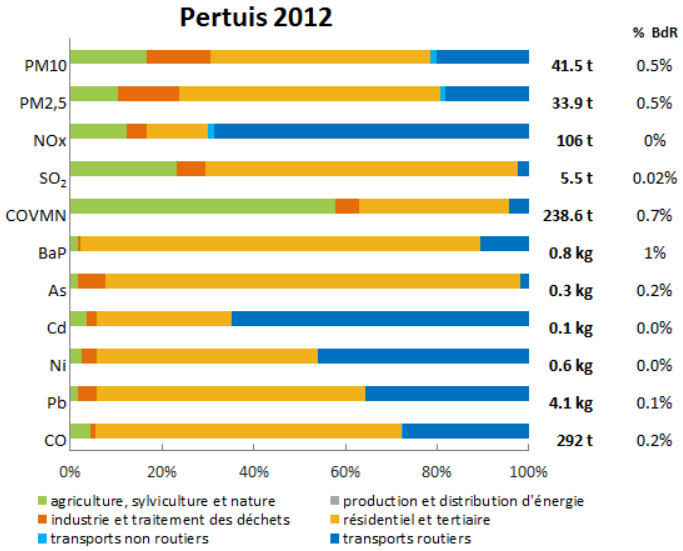

Inventaire Air PACA 2012-v2014

Bilan des Gaz à effet de serre

Pertuis émet **41 kilotonnes d'équivalent CO_2 par an**.
Elles sont principalement induites par les secteurs résidentiel-tertiaire et transports routiers.

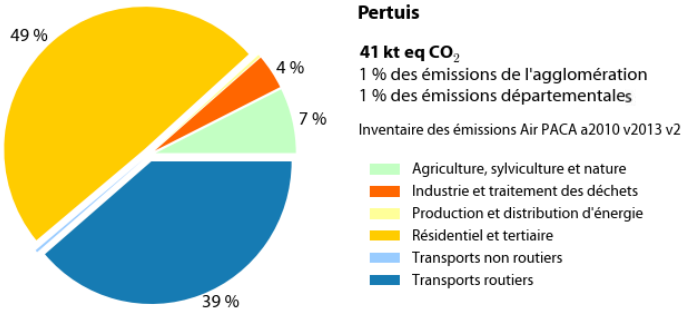

AirPACA QUALITÉ DE L'AIR

communauté du PAYS D'AIX

Air Climat Energie

Communauté du Pays d'Aix

PERTUIS

LES EFFETS SUR LA SANTE

DIOXYDE D'AZOTE

Les oxydes d'azotes - NOX -, principalement le dioxyde d'azote - NO_2 - peuvent provoquer une altération des muqueuses respiratoires. Ils favorisent laryngites et rhinites. Les NOX interviennent dans le processus de formation d'ozone dans la basse atmosphère.
Ils contribuent aussi au phénomène des pluies acides.

PARTICULES

Les particules fines parviennent jusqu'aux bronches, et peuvent-y transporter des allergènes et des molécules cancérogènes. C'est particulièrement problématique pour les jeunes enfants. Les plus fines peuvent passer à travers la membrane pulmonaire dans le sang, et avoir un impact sur le système cardio-vasculaire.

Pour en savoir plus

www.airpaca.org
connaitre la qualité de l'air

http://www.aires-mediterranee.org/html/emiprox_frm.htm
les données d'émissions (Emiprox)

http://www.aires-mediterranee.org/html/energair/
les données énergétiques (Energair)

www.agglo-paysdaix.fr/environnement/air-bruit.html
la CPA lutte contre les pollutions

www.lesbonsplanspourlair.org
connaître les plans d'actions pour améliorer la quailté de l'air

itiner'air : estimez l'impact de vos déplacements

Qu'est-ce qu'itiner'air ?
- Application gratuite en ligne
- Géolocalisation de vos trajets
- Evaluation en 2 clics de l'impact de vos déplacements en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Comparaison en termes de pollution et de coûts.

Quels sont les polluants recensés ?
- Principal gaz à effet de serre : dioxyde de carbone (CO_2)
- Polluants émis par les transports :
  - oxydes d'azote (NO_x),
  - monoxyde de carbone (CO),
  - particules en suspension (PM 10),
  - benzène (C_6H_6).

Exemple de comparatif : émissions de dioxyde de carbone et coûts annuels allers retours par type de transport sur un trajet de 10 km

	émissions dioxyde de carbone (g/an)	coût (euro/an)
voiture	907 491	2 305
moto	312 779	1 058
bus	235 810	335
TER diesel	300 734	210
TER électrique	24 919	210
tramway	7 427	335
vélo	0	211

Source : © Air PACA et © Aspa

Estimer l'impact de vos déplacements ? **www.airpaca.org/itinerair/**

Contact
Air PACA
Patricia LOZANO - 04 91 32 38 00

Contact
Communauté du Pays d'Aix CPA
Céline SALES - 04 42 93 85 85

Publication : Juillet 2015

AirPACA QUALITÉ DE L'AIR

communauté du PAYS D'AIX